COMPRENDRE LA BOURSE

Les Futures



Ce document pédagogique n'est pas un document de conseils pour investir en bourse. Les informations données dans ce document sont à titre informatif. Vous êtes seul responsable des éventuelles décisions que vous prendrez sur la base de ces informations. Il est conseillé de se renseigner auprès d'un conseil en investissement agréé avant de prendre une décision d'investissement.

Copyright© : Article fourni par Binck.fr, titulaire du droit d'auteur. Toute demande de reproduction doit être adressée à BinckBank.







Les Futures

Les Futures, aussi appelés contrats à terme, sont des produits financiers à effet de levier important, négociables en Bourse. Ils permettent à un acheteur et à un vendeur de s'engager, à une échéance fixée, sur la livraison et le paiement d'un actif (instruments financiers, indices, matières premières...) à un prix décidé le jour de l'engagement. Son principal intérêt est de spéculer sur la variation du sous-jacent avec un effet de levier important, tout en clôturant sa position avant l'échéance pour éviter de recevoir ou de devoir livrer l'actif sous-jacent.

Définition

Un Future est un engagement négocié entre deux contreparties qui permet :

- d'acheter ou de vendre
- une quantité déterminée d'un actif sous-jacent
- à une date prédéterminée (la date d'échéance)
- à un prix convenu à l'avance.

Les contrats à terme sont des produits standardisés négociables sur un marché réglementé par le biais d'intermédiaires spécialisés en produits dérivés. Ils peuvent être achetés ou vendus tout au long de leur durée de vie.

Les contrats à terme constituent une promesse ferme. L'acheteur du contrat à la date d'expiration s'engage à acheter l'actif sous-jacent au prix convenu. Le vendeur du contrat doit, quant à lui, à la date d'expiration, livrer l'actif sous-jacent ou son équivalent en espèces, selon le contrat négocié.

Caractéristiques

1 Le sous-jacent

Le sous-jacent d'un Future est la valeur sur laquelle porte la promesse d'achat ou de vente qui constitue le Future. C'est donc la valeur à laquelle le rendement d'un Future est lié. Les actifs spécifiques peuvent être très divers et porter sur les indices, les matières premières, les devises ou encore les taux.

2 L'échéance

L'échéance est la date de fin de validité du contrat. Pour les contrats à terme, les dates d'échéance sont standardisées (le 3ème vendredi du mois d'échéance). L'investisseur choisit l'échéance sur laquelle il veut négocier. La plus négociée est généralement celle du mois en cours.

Par exemple, concernant le contrat à terme sur l'indice CAC40, les négociations sont simultanément ouvertes sur 14 échéances glissantes mensuelles, trimestrielles et semestrielles.

3 La valeur d'un contrat

La valeur d'un contrat est la valeur nominale sur laquelle porte l'engagement.

Pour chaque contrat Future est affectée une valeur sur l'unité de négociation du sous-jacent. La valeur d'un contrat s'obtient donc en multipliant le niveau actuel du contrat (en unité) par la valeur d'une unité (en euro, en dollar, etc).

Valeur des contrats = nombre de contrats x valeur d'une unité du sous-jacent x cours du contrat à terme

MOTS CLES



Future
Call
Put
Sous-jacent
Appel de marge
Cours de compensation
Liquidation

A RETENIR



Les Futures sont négociés sur le marché du MATIF. Ils sont cotés en continu de 8h à 22h. L'échéance est le 3ème vendredi du mois.

A NOTER



Le Future le plus traité sur le marché parisien est le FCE. Sur le FCE, 1 point d'indice = 10€. L'échéance mensuelle en cours est la plus négociée.

A SAVOIR



Les différents Futures :

- sur l'indice CAC40 : FCE
- sur l'indice DAX : FDAX
- sur l'indice EuroStoxx : FESX

ATTENTION



Fiscalité: les opérations boursières sont soumises à l'impôt sur le revenu et aux cotisations sociales.

POUR EN SAVOIR PLUS



- Les actions
- Les trackers
- Les indices boursiers
- Les options
- La fiscalité





Exemple : Pour le contrat à terme sur l'indice CAC40 à chaque point d'indice est affectée la valeur de 10 euros.

Si l'indice CAC40 atteint à terme 3500 points sur l'échéance septembre 2013, la valeur nominale sur laquelle porte un contrat à terme s'élève à : 3500 x 10€ = 35000€.

4 Le cours de compensation

Le cours de compensation d'un contrat à terme est établi après chaque séance boursière. Il est calculé à une heure fixe en fin de séance sur la base des derniers cours cotés avant cette heure. Il sert à la détermination des appels de marge et à la valorisation des contrats en position.

Par exemple le cours de compensation sur le Future CAC40 est établi à 18h15 sur la moyenne des deux dernières minutes de cotation du contrat.

5 La liquidation

La liquidation des contrats à terme arrivés à échéance a lieu le 3ème vendredi de chaque mois. Dans la très grande majorité des cas, elle s'effectue sous forme de règlement en espèces de la différence entre le cours de compensation de la veille et le cours de liquidation. Il n'y a en général pas de livraison de titres à l'échéance. Mais selon le type de contrat, pour éviter la livraison des titres, l'investisseur doit veiller à clôturer sa position et à revendre le contrat avant la liquidation.

6 Les horaires de cotation

Les cotations s'étendent de 8h00 à 22h00. La séance de cotation étant divisée en deux périodes distinctes :

La « session du jour » : de 8h00 à 18h15	La « session de nuit » : de 18h15 à 22h00
La session du jour finit à 18h15. Les ordres passés pendant la session du jour seront compensés sur la base du cours de compensation du jour qui est établi à 18h15.	Les ordres seront compensés le jour de Bourse suivant sur la base du prochain cours de compensation.

7 Le dépôt de garantie

Le dépôt de garantie est le montant exigé préalablement à toute négociation. Il est bloqué sur le compte de l'investisseur. L'intermédiaire doit lui-même verser un dépôt de garantie auprès de la chambre de compensation et se doit de demander à l'investisseur au minimum le même montant de dépôt.

Ce montant est révisable à tout moment par la chambre de compensation en fonction des évolutions de marché. Ce montant est également susceptible d'être majoré par l'intermédiaire financier et celui-ci est en général de 5% à 10% de la valeur du contrat.

8 L'appel de marge

Chaque jour après la clôture du marché, les positions des investisseurs sont fictivement liquidées sur la base du cours de compensation. Pour chaque échéance la chambre de compensation calcule les pertes ou les gains potentiellement réalisés dans la journée sous forme d'un appel de marge qui correspond :

- le jour où la position est ouverte, à la différence entre le cours de compensation du jour et le cours auquel a eu lieu la transaction
- les jours suivants, à la différence entre le cours de compensation du jour et le cours de

FORMATIONS



Vous souhaitez approfondir vos connaissances ?

Formez-vous gratuitement de chez vous aux produits boursiers avec <u>les webinaires Binck.fr.</u>



compensation de la veille

- le jour où la position est clôturée, à la différence entre le cours auquel a eu lieu la transaction et le cours de compensation de la veille.

La position ouverte d'un investisseur représente à une date donnée le nombre total de contrats qu'il devrait négocier sur le marché pour clôturer sa position.

Les appels de marge sont quotidiennement débités ou crédités par l'intermédiaire afin de couvrir la dépréciation ou de lui faire bénéficier de l'appréciation des contrats qu'il a en position.

Si le compte n'est pas suffisamment approvisionné pour faire face à l'appel de marge, l'intermédiaire doit utiliser le dépôt de garantie pour régler l'appel de marge et/ou solder tout ou partie de la position de l'investisseur.

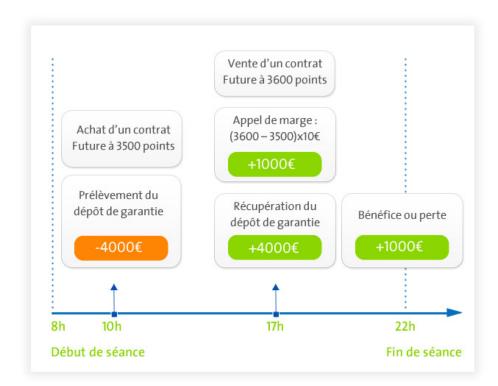
9 L'effet de levier

Les Futures disposent d'un effet de levier important au vu du dépôt de garantie. Celui-ci représente en général entre 5% et 10% de la valeur nominale du contrat. Il est possible de prendre position sur un montant nominal donné tout en ne mobilisant qu'une partie minime de ce montant nominal.

Cet effet de levier a pour conséquence de multiplier les gains ou les pertes de l'investisseur.

Exemple: achat d'1 contrat Future CAC40

Cours du future CAC40	3500 points
Echéance	J+10
Valeur du contrat	35000€ (=3500pt x 10€)
Dépôt de garantie	4000€



Attention : les calculs utilisés dans les exemples chiffrés ont été simplifiés dans un but pédagogique et ne tiennent pas compte des frais de courtage.





Fonctionnement

Pour négocier les Futures, il suffit de passer un ordre d'achat ou de vente à un intermédiaire financier (Etablissement bancaire, courtier en ligne). Il faudra au préalable verser un dépôt de garantie. Les contrats à terme sont achetés et vendus sur les marchés à terme (MATIF), lieu de rencontre entre les acheteurs et les vendeurs.

Avantages

Les Futures peuvent répondre à plusieurs types de stratégies et d'investissements. Ils peuvent être utilisés pour protéger un portefeuille ou dynamiser des performances. Les différents avantages sont :

- l'effet de levier
- un accès facile et réglementé
- un faible dépôt de garantie
- des contrats diversifiés
- l'exposition au marché à la hausse et à la baisse
- des frais de transaction moins élevés que les actions

Risques et Précautions

Des risques sont associés à toutes les formes d'investissements. Il est conseillé de bien s'informer et de connaître le fonctionnement des Futures avant d'investir en Bourse. Généralement, un investissement à fort potentiel de rendement comporte des risques plus importants. Certains investissements peuvent entrainer une perte totale des capitaux investis, ou même, pour les investissements les plus spéculatifs, une perte supérieure aux capitaux investis.

Il faudra bien comprendre les mécanismes sous-jacents et les risques encourus. En particulier, il est important d'avoir à l'esprit les risques suivants :

- **l'effet de levier** : l'investisseur sur les Futures bénéficie de l'effet de levier. Cela permet de démultiplier les gains, mais également de démultiplier les pertes.
- la volatilité : la volatilité reflète l'amplitude des mouvements du sous-jacent. Elle a une forte influence sur l'appel de marge. Plus la volatilité est importante, plus l'appel de marge varie.
- le risque de perte en capital : l'investissement sur les Futures ne comporte aucune garantie et il est possible de perdre la totalité de son capital ou une somme supérieure à celui-ci.